

Le menu du jour est cuisiné à partir de viande provenant d'animaux :

Viande Ovine	
<i>couscous agneau / bœuf</i>	
Élevés : en France	et en Irlande
Abattus : en France	et en Irlande

Conformément au décret N° 2022-65 du 26 janvier 2022 modifiant le décret n° 2002-1465 du 17 Décembre 2002 relatif à l'étiquetage des viandes bovines, porcines, ovines et de volailles dans les établissements de restauration